



www.lasgam.ch



www.la-praille.ch

39e BOURSE INTERNATIONALE AUX MINERAUX, FOSSILES ET GEMMES DE GENEVE

Organisée par la Société Genevoise de Minéralogie (SGAM)

3 et 4 octobre 2009



ATTENTION : NOUVEAU LIEU : Event Center, Hotel Ramada Encore, Centre Commercial La Praille (Stade de Genève)

Chers exposants,

Après une édition 2008 contrastée, voici venu le temps de vous annoncer la 39ème Bourse aux Minéraux, Fossiles et Gemmes de Genève. Une nouveauté majeure cette année, nous changeons de lieu d'exposition, et l'Event Center de La Praille nous accueillera cette année.

Celle-ci aura lieu au sein de l'Event Center du Centre Commercial La Praille, Rte des Jeunes 10. Un fléchage spécial sera mis en place pour les exposants et les visiteurs. Le thème de l'exposition spéciale n'est pas encore défini.

D'autre part, nous vous informons **une baisse de prix**, les **pierres façonnées** et la **bijouterie** passant dorénavant à **150.-/m** au lieu de 200.- précédemment.

- ▶ **Les prix par mètre linéaire sont de Frs 90.- pour les pierres brutes.**
- ▶ **Les gemmes taillées non montées restent à 150.-/m.**

Globalement, le règlement reste inchangé par rapport à l'année précédente. Permettez-nous cependant d'attirer votre attention sur les points suivants :

- 1) Interdiction formelle de fumer dans la salle d'exposition ! (Loi votée par les habitants du Canton et de la Ville de Genève, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2008)
- 2) Eclairage des stands : Sont autorisés les ampoules « lumière du jour » ne modifiant ni ne renforçant les couleurs. Le prix est de Chf. 15.-/100 Watt. Aucun rabais ne sera accordé pour des installations inférieures à 100 Watt !
- 3) Les exposants sont libres de commander le nombre de mètres linéaires qu'ils désirent. Les prix dépendant de la catégorie de marchandise exposée. Nous acceptons les demi-mètres, pour autant que le nombre total de mètres fasse un chiffre rond.
- 4) Chaque stand (peu importe la longueur totale) se verra attribuer 2 chaises. Les chaises disposées dans la salle seront exclusivement réservées aux visiteurs.
- 5) A noter également que les organisateurs ne permettent plus aux exposants de se fournir en monnaie. Le change de devises est aussi interdit. Des bancomats sont à disposition dans le centre commercial La Praille.
- 6) L'installation de panneaux verticaux destinés à augmenter l'espace d'exposition et/ou de vente est interdite (voir pt.6 du règlement).

Pour rappel, les pierres brutes et façonnées peuvent être exposées sur un même stand et ne sont plus limités par un pourcentage. Néanmoins, nous prions les exposants de bien vouloir séparer distinctement les pierres selon leur catégorie – au prorata des surfaces louées – afin de faciliter les contrôles.

La salle est à disposition des exposants le vendredi 3 octobre vers 17h30, afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'installer leur stand. Le samedi matin dès 7h, la salle sera ouverte par nos soins. Nous attirons votre attention sur le fait que le dimanche 5 octobre la salle ouvrira ses portes aux exposants dès 9h30.



Etant donné qu'il s'agit d'un nouveau lieu d'exposition, aucune place préférentielle ne pourra être accordée. Nous espérons également que les quelques problèmes qui se sont produits l'année passée et la mauvaise ambiance palpable durant la manifestation, ne se reproduiront pas cette année.

Le public est admis de 10h à 19h le samedi et de 10h à 17h le dimanche. A l'issue de la bourse, les exposants voudront bien restituer le matériel prêté (badges, rallonges, ...etc.) et débarrasser leur stand jusqu'à 19h30, ceci afin de permettre aux organisateurs de restituer l'Event Center dans les temps convenus avec l'Event Center.

Concernant le parking, vous pourrez prendre une vignette valable à la journée au tarif de Frs. 6.-/ jour pour le parking souterrain.

Nous n'aurons plus la possibilité pour cette année de loger les exposants à la Protection Civile. Le site mentionné plus bas renseigne sur les possibilités d'hébergement à Genève.

Pour tous renseignements complémentaires :

- M. Cédric SCHNYDER, président SGAM et Bourse 2009 au +41 22 796 68 62 (tél.+ fax) et +41 79 414 01 13.
- Mlle Renata GENOUD, membre du comité au +41 76 345 98 21.

!!! IMPORTANT !!!
Dernier délai d'inscription:
31 août 2009
Dernier délai de règlement financier :
10 septembre 2009

D'avance, nous nous réjouissons de vous retrouver et de nous faire confiance pour cette manifestation. Dans l'attente de cet événement, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour le comité bourse,

Cédric SCHNYDER, président SGAM et
Bourse 2009

Hôtels à Genève : www.geneve-tourisme.ch